

2008/53 - Lyon 2e - Place Bellecour - Transfert de propriété à la Ville de Lyon par la Communauté Urbaine de Lyon des bâtiments le Rectangle et l'Office du Tourisme - N°s EI 02014 et 02015 - N°s inventaire : 02014 A 000 et 02015 A 000. (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 21/04/2008, p. 701)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit d'une délibération qui vise à retransférer à la Ville de Lyon par la Communauté urbaine, deux bâtiments, le Rectangle d'Or et l'Office du Tourisme, restitution qui est faite à titre gratuit. Très prochainement, un bail emphytéotique administratif pour l'occupation du Rectangle par l'Office du Tourisme et des Congrès, sera soumis ultérieurement à l'approbation du Conseil municipal.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2e arrondissement : Monsieur le Maire, vous nous demandez de voter le transfert de propriété de la Communauté urbaine à la Ville de Lyon des bâtiments du Rectangle et de l'Office du Tourisme. C'est un transfert qui intervient dans une logique de gestion commune des bâtiments par l'Office de Tourisme et des Congrès de la Ville de Lyon, ce que nous ne contestons pas.

En revanche, permettez-moi d'exprimer ici une nouvelle fois la grande déception des Lyonnais quant à l'avenir que vous réservez au Rectangle. Même s'il s'agit du Bureau des Congrès de Lyon qui exerce une activité noble et que nous souhaitons soutenir, la Maison dorée ou la Maison de Lyon n'abritera plus désormais que des bureaux au cœur et au milieu de la place Bellecour, alors que sa situation à la fois géographique et patrimoniale la vouait naturellement à un usage plus culturel, permettant de l'ouvrir à un large public !

L'expérience menée pendant plusieurs années par François Monmanex a démontré combien ce site se prêtait à une activité culturelle ouverte à un large public. Les expositions présentées au Rectangle étaient devenues des rendez-vous incontournables de la vie lyonnaise et ils répondaient à une véritable attente du public qui venait nombreux admirer les œuvres d'artistes contemporains de grande renommée, pour une somme modique et pour un budget public extrêmement modique, un concept simple et efficace qui avait largement fait ses preuves.

Votre décision de transformer le Rectangle en bureaux laisse doublement les Lyonnais sur leur faim. Non seulement, ils n'auront plus accès au Rectangle, mais en plus vous les privez d'un rendez-vous culturel de grande qualité à la portée de tous.

M. DACLIN Jean-Michel, Adjoint : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, je viens d'entendre M. Broliquier, Maire du 2^e arrondissement, ce sont des discussions que nous avons ensemble depuis très longtemps. Tout d'abord je dois dire que les lieux culturels ne manquent pas à Lyon, je dois dire aussi, connaissant personnellement François Monmanex, que ce lieu n'était pas non plus un lieu parfait en terme de surface et de superficie. Mais je voudrais surtout dire qu'il y a

une logique évidente entre les deux bâtiments de la place Bellecour, dans une logique ou dans un contexte de développement absolument exponentiel du tourisme dans la Ville. Donnons des chiffres. Actuellement l'activité touristique est une activité économique majeure : un milliard d'euros de chiffre d'affaires, même peut-être certainement plus l'année dernière, 18 à 20.000 personnes qui vivent de cela, et surtout un vecteur d'images.

Alors nous avons actuellement un bâtiment, un pavillon consacré au tourisme, qui reçoit 350.000 personnes tous les ans et qui est consacré totalement au tourisme d'agrément. Le changement de fond que nous avons vu s'opérer sous nos yeux a été la croissance très forte du tourisme d'affaires, du tourisme professionnel avec les congrès, les salons, les conventions d'affaires. Nous avons là une activité en fort développement et c'est vrai que nous n'avons pas, pour recevoir tous ces professionnels, nous n'avons aucune vitrine à la mesure de ce que représente ce tourisme aujourd'hui à Lyon. Il nous a semblé assez logique que ce bâtiment fasse pendant avec le pavillon destiné au tourisme d'agrément. Le Rectangle sera une vitrine parfaite pour valoriser l'agglomération auprès de ces professionnels. C'est une option que nous avons prise et elle m'apparaît tout à fait opérante pour accompagner ce développement.

M. LE MAIRE : Quelques mots supplémentaires. Je voudrais simplement signaler que nous venons d'accueillir deux grands congrès de tour operator ou d'agences de voyage, et notamment au cours de la semaine dernière un congrès des agences américaines de voyage -il doit y avoir environ 1.500 personnes-, cela veut dire que le fait que ce congrès se passe à Lyon est extraordinairement porteur pour la Ville dans les prochaines années. Je suis sûr, Monsieur Broliquier, que les commerçants du 2^e arrondissement ne se plaindront pas que les touristes étrangers, que ce soit pour le tourisme d'affaires ou le tourisme d'agrément, puissent effectivement venir faire fructifier leurs chiffres d'affaires.

Sur l'aspect muséal, vous verrez, lors des prochaines séances et dans les décisions que nous vous soumettrons, que dans les prochaines années nous souhaitons développer à la fois l'activité du Musée des Beaux Arts et en même temps l'activité du Musée d'Art Contemporain en donnant des lieux adaptés et à la hauteur de Lyon.

Je ne suis pas sûr que, même s'il était bien placé, le Rectangle ait eu la visibilité qui pouvait permettre d'attirer des spectateurs qui rayonnent très au delà de l'agglomération ou de la Région Rhône-Alpes. Or, notre but est aujourd'hui de rayonner en Europe.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)